Cahiers d'Études africaines

Cahiers d'études africaines

169-170 (2003)
Enseignements

Nolwen Henaff

Mingat, Alain & Suchaut, Bruno. – *Les systèmes éducatifs africains. Une analyse économique comparative*

Bruxelles, De Boeck Université, 2000, 308 p. (« Pédagogies en Développement »).

Avertissement
Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.
Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.
Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique
Nolwen Henaff, « Mingat, Alain & Suchaut, Bruno. – *Les systèmes éducatifs africains. Une analyse économique comparative* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 169-170 | 2003, mis en ligne le 21 décembre 2006, consulté le 09 août 2015. URL : http://etudesafricaines.revues.org/1522

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales
http://etudesafricaines.revues.org
http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur :
http://etudesafricaines.revues.org/1522
Document généré automatiquement le 09 août 2015. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.
© Cahiers d'Études africaines

Nolwen Henaff

Mingat, Alain & Suchaut, Bruno. – *Les systèmes éducatifs africains. Une analyse économique comparative*

Bruxelles, De Boeck Université, 2000, 308 p. (« Pédagogies en Développement »).

Pagination de l'édition papier : p. 443-445

1 L'ouvrage d'Alain Mingat et de Bruno Suchaut propose une analyse économique systématique des systèmes éducatifs africains dans une perspective comparative. L'argument principal est que les pays africains, en particulier les plus pauvres, disposent de ressources particulièrement faibles pour développer leurs systèmes éducatifs. Or la comparaison avec d'autres groupes de pays montre qu'avec un niveau de revenu comparable, des choix différents en matière de politique éducative donnent des résultats nettement différenciés en matière d'efficacité des systèmes éducatifs. On peut donc déduire de ces analyses des directions claires concernant les arbitrages à opérer en matière de politique éducative pour améliorer les performances des pays africains, dont le livre rappelle qu'elles sont particulièrement alarmantes et susceptibles de freiner le développement économique. Prudemment, les auteurs soulignent néanmoins tout au long de l'ouvrage que les données établies sur des groupes de pays recouvrent des situations extrêmement diversifiées, et que la mise en oeuvre de ces orientations générales doit naturellement tenir compte des spécificités des systèmes éducatifs de chaque pays. L'étude porte sur 29 pays d'Afrique, comparés à 12 pays d'Amérique, 10 pays d'Asie et 6 pays du Moyen-Orient, dont le PIB en 1993 est inférieur à 2 000 dollars US.

2 L'ouvrage est réparti en sept chapitres. Le premier est quelque peu introductif : il met en évidence la faible couverture scolaire en Afrique, en particulier en Afrique de l'Ouest, l'écart entre les pays francophones et anglophones, l'absence de relation systématique entre le volume global des ressources mobilisées et la couverture scolaire, et présente les différents facteurs qui permettent d'expliquer cette situation. Ces mêmes facteurs seront analysés de manière plus approfondie dans les chapitres suivants. Il s'agit des coûts unitaires de scolarisation (chap. 2), de l'organisation scolaire et de la qualité de l'École (chap. 3), des profils de scolarisation et de la régulation des flux d'élèves (chap. 4), de l'efficacité externe des dépenses d'éducation (chap. 5), de l'équité dans les systèmes éducatifs (chap. 6), et de la gestion administrative et pédagogique des systèmes (chap. 7). L'ouvrage se termine par un résumé des résultats et « quelques indications dans une perspective de politiques éducatives nouvelles » (p. 275).

3 L'intention didactique de l'ouvrage est évidente, et l'exposé est clair, même si une relecture plus attentive aurait pu rendre la lecture plus agréable. Mais si sa clarté est l'une des nombreuses qualités de ce livre, qui nous offre également un contenu très dense, on peut s'interroger sur ses objectifs. L'avant-propos insiste sur la « perspective analytique et factuelle » (p. 5) adoptée, qui permet de limiter la subjectivité. Le discours est donc supposé être « un minimum » contrôlé par les faits réels, « ce qui est l'élément le plus central de l'approche scientifique » (p. 6). On peut s'étonner d'une telle assertion alors que l'économie n'est pas classée dans les sciences exactes. L'absence dans le texte de références théoriques explicites laisse supposer au lecteur que les faits parlent d'eux-mêmes et confirment un cadre théorique faisant l'objet d'un consensus général. C'est loin d'être le cas et le lecteur étudiant, enseignant ou chercheur peut s'interroger sur l'aspect réellement scientifique de la démarche des auteurs. Comme nous l'avons souligné, le livre est dense et aborde d'un point de vue économique l'essentiel des questions que l'on peut se poser aujourd'hui sur le développement de l'éducation. La richesse de l'ouvrage réside d'ailleurs sans doute davantage dans les questions que suscite sa lecture que dans les réponses qu'elle y apporte. Certaines de ces

questions concernent le choix des indicateurs et variables, d'autres la méthode utilisée. Nous ne ferons ici qu'évoquer certaines d'entre elles.

4 En premier lieu, le choix de l'année 1993 comme année de référence semble particulièrement peu judicieux. Pourquoi avoir en effet choisi l'année précédant la dévaluation du franc CFA ? Par ailleurs, d'autres questions sont soulevées par l'utilisation de certains indicateurs, comme la durée moyenne de scolarisation (p. 28), ou l'Indice de performance global des élèves de Hanushek (p. 98). La méthode de calcul du premier n'est pas explicitée, tandis que les limites du second sont relevées par différents auteurs[1]. En outre, l'utilisation de certaines proxy, comme le logarithme du PIB par tête pour l'environnement économique, la durée de scolarisation des actifs pour l'environnement culturel ou le rapport des taux nets de scolarisation des filles et des garçons en 4e année de scolarité primaire (p. 122) pour apprécier la « place » des femmes en général dans la société n'est finalement justifiée que par les résultats obtenus dans les modèles de régression, ce qui ne justifie pas leur utilisation. L'exemple de la discrimination garçons-filles dans la rétention à l'école primaire selon la proportion de femmes dans le corps enseignant (p. 214) en est une illustration. La présence même de femmes dans le corps enseignant ne dérive-t-elle pas de la scolarisation des filles ? Ne peut-on alors plutôt formuler l'hypothèse que la relation est inverse, et que le taux de rétention des filles dans le système scolaire est l'un des éléments qui va déterminer, ultérieurement, la proportion de femmes dans le corps enseignant ?

5 Le terme « ultérieurement » est important car il souligne un décalage dans le temps. Or, l'utilisation de données statiques pour exprimer des tendances dynamiques est fréquente dans l'ouvrage. Quel est par exemple le sens de la relation entre la durée moyenne de scolarisation une année donnée, qui résulte, en fonction de la définition de cette durée, d'une accumulation de dépenses passées et/ou à venir, et la dépense de scolarisation la même année ? Les auteurs insistent également sur les disparités existant dans les coûts pour un même niveau de revenu par tête. Mais les niveaux de revenu par tête sont-ils effectivement comparables ? Tous les pays retenus ont un PIB inférieur à 2 000 dollars US en 1993, sauf l'Afrique du Sud. Cependant, par zone géographique, on obtient un PIB moyen de 330 dollars en Afrique (hors Afrique du Sud), de 1 052 dollars en Amérique, de 523 dollars en Asie et de 1 232 dollars au Moyen-Orient (tableau A, annexe), soit respectivement 3,2, 1,6 et 3,7 fois le PIB par tête moyen de l'Afrique. Et si les autres groupes de pays sont plus « avancés » que l'Afrique, la comparaison ne revient-elle pas à donner une interprétation dynamique à une analyse statique ? Les résultats observés en matière de scolarisation en 1993 dans des groupes de pays à niveau de revenu plus élevé en moyenne ne constituent-ils pas une conséquence de la croissance du PIB, plutôt que des exemples de politiques éducatives plus efficientes ?

6 L'ouvrage apparaît finalement comme normatif, alors que les auteurs s'en défendaient dans l'avant-propos. Bien que cela ne rende pas vraiment justice aux précautions – insuffisantes – prises par les auteurs, il est possible de résumer la situation de la manière suivante : les pays d'Afrique, en particulier à l'Ouest, ont des ressources limitées et un marché du travail qui ne peut pas fournir des débouchés à de trop nombreux sortants du système éducatif, au-delà du primaire. Produire des chômeurs est inefficient, et il vaut donc mieux concentrer l'essentiel de l'effort sur l'enseignement primaire. Cela doit permettre de contenir les coûts unitaires, en particulier si les salaires des enseignants sont maintenus dans des limites acceptables par l'économie, et d'améliorer les rendements agricoles si des mesures d'accompagnement favorisent la mise en oeuvre des connaissances acquises à l'école. L'École doit s'ajuster aux possibilités du marché du travail, et l'accès aux niveaux supérieurs doit être rationné pour éviter l'engorgement de ce marché et le gaspillage des ressources. Le développement passerait-il donc par une augmentation de la productivité dans l'agriculture, qui permettrait d'accroître les revenus dans ce secteur et d'accumuler les capitaux nécessaires au développement de l'industrie et des services ? La comparaison internationale montre que ce séquencement n'est pas une règle.

7 Cette vision du rôle de l'École et de son efficacité est extrêmement restrictive, et il aurait sans doute mieux valu qu'elle soit mise en avant dès le début de l'ouvrage. Elle ne rencontrera pas l'adhésion de tous les économistes[2], et moins encore sans doute celle des chercheurs des autres

disciplines qui s'intéressent à l'éducation. Ces derniers seront certainement très intéressés par la manière dont des économistes peuvent traiter des facteurs socioculturels et des questions de gestion pédagogique, ou par l'absence totale de prise en compte de la demande d'éducation dans le raisonnement. Une diversification des sources aurait peut-être permis aux auteurs de mieux tenir compte de la littérature sur le sujet, y compris en économie. On relève que sur 59 références bibliographiques, 35 proviennent de l'Irédu ou de chercheurs de cet institut, dont 23 ont A. Mingat pour auteur ou co-auteur.

Notes

1 Voir en particulier Robert J. BARRO and Jong-Wha LEE, « International data on Educational Attainment : Updates and Implications », CID Working Paper n° 42, April 2000, Boston, Harvard University, p. 15 ; Katharina MICHAELOWA, « Returns to Education in Low Income Countries : Evidence for Africa », Paper presented at the annual meeting of the Committee on Developing Countries of the German Economic Association, 30 June 2000, Berlin (revised draft September 2000), p. 23.
2 Ainsi, Jean Bourdon explique en 1999 que « La nouvelle interprétation du rôle de l'éducation, dans la croissance et la reproduction des inégalités, conduit à donner de nouvelles finalités à l'examen de la dépense éducative. D'une approche demande finale de la dépense publique d'éducation, ne passe-t-on pas à une vision trop orientée par l'offre ; lui donnant ainsi le rôle de variable quelque peu stratégique des choix du développement économique ? ». Voir Jean BOURDON, *Peut-on définir une lecture comparative sous l'angle qualitatif de la dépense éducative ?,* Marseille, colloque de l'IDEP, 21-22 juin 1999, p. 1.

Pour citer cet article

Référence électronique

Nolwen Henaff, « Mingat, Alain & Suchaut, Bruno. – *Les systèmes éducatifs africains. Une analyse économique comparative* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 169-170 | 2003, mis en ligne le 21 décembre 2006, consulté le 09 août 2015. URL : http://etudesafricaines.revues.org/1522

Référence papier

Nolwen Henaff, « Mingat, Alain & Suchaut, Bruno. – *Les systèmes éducatifs africains. Une analyse économique comparative* », *Cahiers d'études africaines*, 169-170 | 2003, 443-445.

Droits d'auteur

© Cahiers d'Études africaines